

BULLETIN

MULTIPRÉVENTION

VOL 4, N°1
HIVER-PRINTEMPS 2019



Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail,
secteurs métal, électrique, habillement, imprimerie et activités connexes

COMMENT VA LA SANTÉ... ET LA SÉCURITÉ ?

Le début d'une nouvelle année est propice aux bilans et aux résolutions. Voici quelques questions pour guider vos réflexions en ce qui concerne certains éléments importants en gestion de la santé et de la sécurité dans votre milieu de travail.

		Oui	Partiellement	Non
1	La santé et la sécurité est-elle intégrée à vos activités courantes ?			
2	Vos superviseurs ont-ils les outils nécessaires pour faire appliquer les règles de santé et de sécurité dans leur gestion au quotidien ?			
3	Avez-vous une politique de prévention du harcèlement sexuel ou psychologique comme l'exigent les normes du travail depuis le 1 ^{er} janvier 2019 ?			
4	Avez-vous mis en place un mécanisme de traitement des plaintes ? Si oui, l'avez-vous communiqué à l'ensemble des membres de votre entreprise ?			
5	Votre entreprise est-elle conforme aux exigences du SIMDUT 2015 ? Vos travailleurs ont-ils été formés spécifiquement sur les produits qu'ils utilisent dans le cadre de leur travail ?			

MultiPrévention peut vous aider à répondre à toutes ces questions et plus !



NATHALIE LAURENZI
Directrice générale

Pour 2019, je souhaite que collectivement, nous poursuivions nos efforts afin de nous doter de milieux de travail sains et sécuritaires au bénéfice des travailleurs et des employeurs.

L'équipe de MultiPrévention est là pour vous assister et vous supporter dans vos démarches en prévention. N'hésitez pas à faire appel à nos conseillers.

Vos préoccupations en santé et sécurité sont aussi les nôtres !

SOMMAIRE

• Prix MultiPrévention 2019	2-3
• Formations publiques - Programmation 2019	4
• Repas-conférences - Programmation 2019	5
• 5 façons de former vos caristes	6
• MultiPrévention vous fait gagner du temps !	7
• La prévention du harcèlement, maintenant obligatoire	8

PRIX MULTI PRÉVENTION ASP 2019

BRAVO AUX ENTREPRISES GAGNANTES D'UN PRIX MULTIPRÉVENTION ET MERCI À TOUTES LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

À l'occasion de la 3^e édition des Prix MultiPrévention, 18 entreprises ont soumis 25 initiatives en prévention. Un Prix MultiPrévention a été décerné à une entreprise dans chacun des secteurs desservis par MultiPrévention soit le secteur de la fabrication de produits en métal, le secteur de la fabrication de produits électriques, l'industrie de l'habillement et le secteur de l'imprimerie et activités connexes.

Les entreprises gagnantes d'un Prix MultiPrévention de l'année en cours ont la possibilité de soumettre un projet en santé et en sécurité du travail afin de se qualifier pour l'obtention de la bourse Lachance-Morin d'une valeur de 5 000\$.

Les Prix MultiPrévention et la bourse Lachance-Morin visent à souligner et à encourager l'engagement des entreprises membres de MultiPrévention envers la santé et la sécurité du travail.

VOICI LES ENTREPRISES GAGNANTES D'UN PRIX MULTIPRÉVENTION 2019



SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL

GARANT

IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME POUR MIEUX COMMUNIQUER LA SST

LA SITUATION : chez Garant, une entreprise qui emploie 350 travailleurs, on cherchait un moyen encore plus efficace et direct pour former et informer les travailleurs en SST relativement par exemple à des changements règlementaires, de nouvelles consignes de sécurité, une procédure de travail sécuritaire, etc., et pour répertorier qui a été formé et sur quoi.

LA SOLUTION : l'entreprise a adapté puis implanté une plateforme conçue spécifiquement à cette fin. À l'aide d'ordinateurs aux postes de travail ou de tablettes, les membres du personnel ont accès à des informations et à des formations spécifiques selon leur emplacement, le département auquel ils appartiennent et leur quart de travail.



De gauche à droite : François Giasson, Moussa Konate et Paolo Bentenuto.

SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

LUMINIS

CONCEPTION D'UNE TABLE DE TRAVAIL ADAPTÉE À LA PRODUCTION

LA SITUATION : les postes de travail n'étaient pas adaptés pour effectuer l'assemblage de nouveaux types de luminaires cylindriques de très grands formats (jusqu'à 8 pieds de long). Étant assemblés à la verticale, les travailleurs devaient travailler à bout de bras pour atteindre l'extrémité du luminaire ou monter sur une bobine pour effectuer différentes tâches pendant qu'un autre travailleur tenait le luminaire debout. Cela occasionnait des risques de chutes, de troubles musculo-squelettiques sans compter les risques d'endommager le matériel.

LA SOLUTION : l'entreprise a créé une table correspondant à la dimension de ces nouveaux types de luminaires de façon à permettre l'assemblage à l'horizontale plutôt qu'à la verticale.



QUELLE ENTREPRISE REMPORTERA LA BOURSE LACHANCE-MORIN D'UNE VALEUR DE 5 000 \$?

Les entreprises gagnantes d'un Prix MultiPrévention de l'année en cours sont invitées à présenter un projet en santé et sécurité réalisable en 2019 avec l'aide d'un-e stagiaire. Un jury formé de membres du conseil d'administration de MultiPrévention détermine le projet gagnant sur la base des retombées dans le milieu de travail.

La remise officielle des trophées et le dévoilement de l'entreprise gagnante de la bourse Lachance-Morin auront lieu lors de notre assemblée générale prévue le 26 avril 2019.



De gauche à droite : Mario Lacroix, Manon Dumas Couture, Aline Quirion, Nadia Falardeau et Éric Pomerleau.

INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT

ATTRACTION

AUTOMATISATION DU LAVAGE DES CADRES À SÉRIGRAPHIE

LA SITUATION : entre chaque production, on doit nettoyer les cadres à sérigraphie servant à l'impression sur du textile. Le nettoyage des cadres exige qu'ils soient trempés dans différentes solutions corrosives avant d'être rincés sous haute pression. Malgré le port d'équipements de protection individuelle, les risques d'éclaboussures et de brûlures étaient présents. À cela s'ajoutaient des risques de troubles musculo-squelettiques.

LA SOLUTION : l'entreprise a fait l'acquisition d'une machine qui effectue le lavage des cadres automatiquement.



De gauche à droite : Louis Caron, Mario Lefebvre et Benoit Houle.

SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES

MARQUIS GAGNÉ

AUTOMATISATION DE LA TÂCHE QUI CONSISTE À TOURNER LES PAQUETS DE PAPIER

LA SITUATION : dans la chaîne de production, des travailleurs devaient tourner des paquets de papier (pesant jusqu'à 175 livres) de 180 degrés pour assurer leur bon alignement sur la palette. Cette opération était réalisée plusieurs fois par jour. Chez les travailleurs assignés à cette tâche, cela occasionnait des douleurs aux poignets, aux avant-bras et dans le haut du dos.

LA SOLUTION : l'entreprise a automatisé la rotation des paquets de papier de sorte que les travailleurs n'ont plus à effectuer cette opération. Ils peuvent maintenant se consacrer à d'autres tâches.



LES MEMBRES DU JURY

De gauche à droite : Mila Gomez, conseillère en gestion de la prévention, membre invitée : Sylvie Mallette, directrice générale Auto Prévention, Nathalie Laurenzi, directrice générale, Denise Laganière, conseillère en communication et Marie-Josée Ross, conseillère technique.

FORMATIONS PUBLIQUES

PROGRAMMATION 2019

AVANTAGE MEMBRES 45 \$/PERSONNE (TAXES EN SUS)
ENTREPRISES HORS SECTEUR CONNEXE ET HORS SECTEUR : 90 \$/PERSONNE (TAXES EN SUS)

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION WWW.MULTIPREVENTION.ORG SOUS FORMATIONS OU 450 442-7763	Longueuil Bureau de MultiPrévention	Laval Laurentides	Dorval	Québec	Trois-Rivières	Sherbrooke	Saint-Jean- sur-Richelieu	Jonquière	Beauce	Repentigny	Drummondville	Granby	Rouyn-Noranda
UTILISATION SÉCURITAIRE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	27 fév. 24 avril 12 juin 10 juil. 28 août 23 oct. 4 déc.	14 fév. 16 mai 9 oct.	7 mars 3 oct.	14 fév. 21 mars 25 avril 30 mai 26 sept. 30 oct. 4 déc.	21 fév. 2 mai 11 juil. 10 oct. 12 déc.	5 fév. 9 avril 4 juin 1 ^{er} oct. 10 déc.	20 mars 22 mai 25 sept. 20 nov.	6 fév. 19 mars 2 mai 12 juin 2 oct. 14 nov.	12 juin 20 nov.	20 mars 28 nov.	7 mars 23 mai 26 sept. 21 nov.	14 fév. 11 avril 13 juin 17 oct. 13 déc.	20 nov.
UTILISATION SÉCURITAIRE DES PALANS ET DES PONTS ROULANTS	20 mars 29 mai 10 juil. 25 sept. 27 nov.	14 mars 12 juin 14 nov.	11 avril 7 nov.	14 fév. 21 mars 25 avril 30 mai 26 sept. 30 oct. 4 déc.	7 mars 30 mai 17 oct. 5 déc.	12 mars 7 mai 10 sept. 5 nov.	20 fév. 24 avril 12 juin 23 oct.	7 fév. 20 mars 2 mai 13 juin 3 oct. 15 nov.	29 mai 24 oct.	20 fév. 26 sept.	7 fév. 18 avril 20 juin 24 oct. 11 déc.	14 mars 16 mai 19 sept. 14 nov.	—
SIMDUT 2015	27 fév. 24 avril 25 sept. 4 déc.	9 avril 19 sept. 11 déc.	7 fév. 12 sept.	9 avril 25 sept. 10 oct. 21 nov.	21 mars 7 nov.	12 mars 4 juin 10 sept. 5 nov.	20 mars 22 mai 23 oct.	—	7 fév. 9 oct.	—	—	—	—
UTILISATION SÉCURITAIRE DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES	8 mai 9 oct.	—	—	22 mars 31 mai 4 oct.	—	9 avril	20 fév. 12 juin	20 mars 13 juin 15 nov.	—	—	—	—	—
UTILISATION SÉCURITAIRE DES TRANSPALLETES ÉLECTRIQUES	12 juin 23 oct.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	29 mai 27 nov.	9 avril 19 sept. 11 déc.	9 mai 5 déc.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LA PRÉVENTION DES CHUTES	8 mai 9 oct.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LE TRAVAIL EN ESPACES CLOS	20 nov.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INTRODUCTION AUX LOIS ET RÈGLEMENTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	20 mars	—	6 juin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LA SÉCURITÉ ET L'INSPECTION DES PALETTIERS	20 nov.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉLABORER UN PROGRAMME DE CADENASSAGE	10 avril	—	—	8 mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—
COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES RISQUES ÉLECTRIQUES	10 avril	—	—	8 mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—

LES DATES DES FORMATIONS NE VOUS CONVIENNENT PAS ?

Appelez-nous 450 442-7763

Nous ajouterons votre nom à notre liste d'attente.
Dès que le nombre minimum de participants sera atteint
(5 participants), nous ouvrirons une nouvelle session
de formation.

VOUS NE TROUVEZ PAS LA FORMATION QUE VOUS CHERCHEZ ?

**Consultez notre
catalogue pour voir
notre offre complète.**



REPAS- CONFÉRENCES

PROGRAMMATION 2019

Conservez-moi!

ENTREPRISES HORS SECTEUR : 99 \$ (TAXES EN SUS)
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

WWW.MULTIPREVENTION.ORG SOUS CONFÉRENCES OU 450 442-7763

AVANTAGE MEMBRES

ACTIVITÉ GRATUITE ! INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

POURQUOI PAS UN PEU MOINS DE STRESS AU TRAVAIL ?

Un peu de stress peut s'avérer utile, mais un peu plus de stress finit par être nuisible. Lors de cette conférence, nous verrons comment faire pour diminuer sinon éliminer ce surplus de stress aussi nocif qu'inutile.



JACQUES LAFLEUR

Psychologue clinicien, spécialisé en gestion du stress

DORVAL

7 mai
12h à 13h30

Holiday Inn Aéroport de Montréal
6500 Côte-de-Liesse

LONGUEUIL

9 mai
12h à 13h30

Holiday Inn Longueuil
900 rue St-Charles Est

SHERBROOKE

14 mai
12h à 13h30

Jardins de Ville
4235 boul. Bourque

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

28 mai
8h à 10h

Quality Hotel Centre de congrès
725, boul. du Séminaire Nord

IMPLANTATION DE STATIONS DE TRAVAIL ASSIS DEBOUT

Une expérience vécue

Olympus NDT Canada, une entreprise de Québec a converti plus de 300 bureaux en stations de travail assis debout. L'instigatrice du projet explique les différentes étapes qui ont mené à l'implantation de ces stations avec succès.



MARIE-PIER DENIS

Partenaire d'affaire, Ressources humaines
Olympus Canada NDT

QUÉBEC

29 octobre
17h à 19h

Hôtel Classique
2815 boul. Laurier

LES TOLÉRANCES « 0 » DE LA CNESST

Cette conférence vise à exposer de façon sommaire les règles de santé et de sécurité à respecter en lien avec les cibles de tolérance zéro de la CNESST et de présenter les outils de communication conçus à cet effet.



FATIM DIALLO ING., M.Sc.

Conseillère en prévention-inspection CNESST

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

22 octobre
17h à 19h

Delta Saguenay
2675 boul. du Royaume, Jonquière

ÉLABORER UN PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE :

un pas de plus vers votre plan de mesures d'urgence

La conférence portera sur l'élaboration d'un plan de sécurité incendie, un élément nécessaire à une bonne gestion des mesures d'urgence.



PASCAL GAGNON

Conseiller, Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM)

BROMONT

1^{er} mai
12h à 13h30

Hôtel Château Bromont
90 rue Stanstead

DRUMMONDVILLE

5 juin
12h à 13h30

Hôtel & Suites Le Dauphin
600 boul. Saint-Joseph



VICKY GAËTAN

Conseillère en gestion de la prévention,
MultiPrévention

DORVAL

25 septembre
12h à 13h30

Holiday Inn Aéroport de Montréal
6500 Côte-de-Liesse

LAVAL

24 octobre
12h à 13h30

Hôtel Le Palace
1717 boul. Le Corbusier

TROIS-RIVIÈRES

28 novembre
7h30 à 9h

Hôtel des Gouverneurs
975 rue Hart

C'EST MA TOURNÉE !

Cette conférence interactive est un outil de sensibilisation dynamique et non moralisateur ayant pour but de promouvoir la modération dans la consommation d'alcool et de prévenir la conduite avec les facultés affaiblies.



JULIE MARTINEAU

Coordonnatrice des programmes
et conférencière chez Opération Nez rouge

LAVAL

4 avril
12h à 13h30

Hôtel Le Palace
1717 boul. Le Corbusier

TROIS-RIVIÈRES

11 avril
7h30 à 9h

Hôtel des Gouverneurs
975 rue Hart

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

24 avril
17h à 19h

Delta Saguenay
2675 boul. du Royaume, Jonquière

QUÉBEC

30 avril
17h à 19h

Hôtel Classique
2815 boul. Laurier

DRUMMONDVILLE

24 septembre
12h à 13h30

Hôtel & Suites Le Dauphin
600 boul. Saint-Joseph

BROMONT

25 septembre
12h à 13h30

Hôtel Château Bromont
90 rue Stanstead

UTILISATION SÉCURITAIRE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

5 FAÇONS DE FORMER VOS CARISTES !

1. FORMATION PUBLIQUE

Durée : 4 h | Attestation : Oui
Formation obligatoire / Formation pratique requise
Offerte dans 12 régions au Québec

AVANTAGE MEMBRES 45 \$/pers.
Hors secteur connexe* et hors secteur : 90 \$/pers.

2. FORMATION EN ENTREPRISE

Durée : 4 h | Attestation : Oui
Formation obligatoire / Formation de groupe (5 pers. min.)
Formation pratique requise

AVANTAGE MEMBRES 435 \$/groupe
Hors secteur connexe* : 655 \$/groupe + frais de déplacement
Hors secteur : 875 \$/groupe + frais de déplacement

3. FORMATION DE FORMATEUR

Durée : 13 h | Attestation : Oui
Formation de groupe
Aux bureaux de MultiPrévention à Longueuil

AVANTAGE MEMBRES Gratuit !
Hors secteur connexe* : Sur demande

4. FORMATION PRATIQUE (2 OPTIONS POSSIBLES)

Durée : selon la demande | Attestation : Non
Vise à évaluer les capacités du travailleur à exercer les manœuvres nécessaires à la conduite du chariot élévateur de manière sécuritaire.

OPTION 1 : un conseiller forme un instructeur qui évaluera les compétences pratiques des caristes

AVANTAGE MEMBRES 250 \$/visite
Hors secteur connexe* : 700 \$/visite + frais de déplacement

OPTION 2 : un conseiller évalue les compétences pratiques des caristes d'expérience

AVANTAGE MEMBRES 350 \$/groupe
Hors secteur connexe* : 525 \$/groupe + frais de déplacement
Hors secteur : 700 \$/groupe + frais de déplacement

5. FORMATION DE RAPPEL

Durée : 2 h | Attestation : Oui
En entreprise
Pour les travailleurs ayant déjà suivi la formation complète

AVANTAGE MEMBRES 350 \$/groupe
Hors secteur connexe* : 525 \$/groupe + frais de déplacement
Hors secteur : 700 \$/groupe + frais de déplacement



COMMENT SAVOIR SI NOTRE ENTREPRISE EST MEMBRE DE MULTIPRÉVENTION ?

Les entreprises membres de MultiPrévention ou les entreprises desservies par notre association sectorielle paritaire (ASP) paient pour nos services via une cotisation prélevée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Si votre entreprise œuvre dans le secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques, dans l'industrie de l'habillement ou dans le secteur de l'imprimerie et activités connexes, les probabilités que votre entreprise soit desservie par MultiPrévention sont très grandes.

Il se peut toutefois qu'il y ait des exceptions. La classification des entreprises étant réalisée par la CNESST, nous vous invitons à communiquer avec la Commission au 1 844-838-0808 afin de vérifier si votre entreprise a droit à nos services.

AVANTAGE MEMBRES



En tant qu'entreprise membre de MultiPrévention, vous bénéficiez d'une foule de services en santé et en sécurité du travail et de multiples avantages.

MULTIPRÉVENTION VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS !

AVANTAGE MEMBRES

Comment? En vous proposant une série de modèles de documents destinés aux activités courantes de gestion de la santé et de la sécurité du travail en format adaptable.

Les modèles proposés sont en format Word. Ainsi, vous pouvez aisément les modifier et les adapter en fonction de vos besoins et de votre réalité.

Pour accéder à nos modèles adaptables, inscrivez-vous à la section *Mon espace* (réservée aux entreprises membres de MultiPrévention) à partir de la page d'accueil de notre site Web.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des modèles adaptables qui sont actuellement accessibles. Cette section sera bonifiée au fil du temps.

CADENASSAGE

- Fiche de gestion de projet
- Fiche d'identification des équipements
- Procédure spécifique – exemples n° 1 et 2
- Registre pour cadenas personnel
- Registre pour cadenas d'emprunt
- Exemple de programme
- Procédure en cas d'oubli de cadenas
- Grille d'évaluation

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (CSS)

- Évaluation de la réunion
- Fiche de suivi des activités et des projets
- Ordre du jour
- Procès-verbal
- Règles de fonctionnement

ENTREPOSAGE DES PRODUITS DANGEREUX

- Modèle de plan d'action
- Tableau de compilation
- 3 fiches d'inspection

ENQUÊTE ET ANALYSE D'ACCIDENT

- Procédure
- Formulaire des 5 pourquoi
- Formulaire des causes à effet

ESPACE CLOS

- Permis d'entrée en espace clos
- Grille d'analyse des dangers

FORMATION PRATIQUE CARISTE

- Grille d'évaluation des compétences pratiques
- Programme de formation
- Exemples de consignes de sécurité



FORMATION PRATIQUE OPÉRATEURS DE PONTS ROULANTS

- Carnet de bord
- Grille d'évaluation des compétences pratiques
- Programme de formation
- Exemples de consignes de sécurité

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Identification des zones à risque
- Équipements d'urgence
- Mesures particulières à mettre en oeuvre
- Procédure d'évacuation
- Numéros de téléphone importants
- Formation du personnel
- Rôles et responsabilités du personnel désigné pour l'évacuation

POLITIQUES, PROCÉDURES ET PERMIS

- Procédures en cas d'accident au travail
- Utilisation du chariot élévateur
- Inspection planifiée des lieux de travail
- Enquête et analyse d'accidents
- Quai de chargement et de déchargement
- Accueil, mutation et promotion des employés – SST
- Politique – Santé et sécurité au travail
- Permis de travail à chaud

PREMIERS SOINS ET PREMIERS SECOURS

- Registre des accidents, premiers soins et premiers secours
- Registre par individu des accidents, premiers soins et premiers secours

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Générale
- Chariot élévateur
- Appareils de levage
- Matériel
- Équipements de protection individuelle
- Machines
- Instructions spécifiques
- Matières dangereuses
- Soudage
- Circulation

SÉCURITÉ DES MACHINES

- Fiche de sécurisation
- Décider (déterminer l'objectif, les ressources et l'échéancier)
- Résultat de priorisation des machines

LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT MAINTENANT OBLIGATOIRE

Dans le cadre de la réforme de la Loi sur les normes du travail, depuis le 1er janvier 2019, les employeurs ont l'obligation de se doter et de rendre disponible une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et d'instaurer un mécanisme de traitement des plaintes.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) propose un modèle de politique ainsi qu'un guide pour l'élaboration d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes. Pour y accéder, faites une recherche sous Harcèlement psychologique ou sexuel - CNESST - Normes du travail.



NOUVEAUTÉ DE MULTIPRÉVENTION

FORMATION EN LIGNE SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Parce que travailler dans un environnement sain est tout aussi important que de travailler dans un environnement sécuritaire, MultiPrévention propose une nouvelle formation en ligne « Comprendre le harcèlement psychologique pour mieux le prévenir ».

Cette formation d'une heure s'adresse aux travailleurs et aux gestionnaires. Les participants y verront :

- Quels sont les droits et obligations des employeurs et des travailleurs.
- Comment identifier les conduites pouvant constituer du harcèlement.
- Les principes directeurs d'une bonne politique de prévention du harcèlement.

À la fin de la formation, un exemple de politique sera remis à chacun des participants.

Pour en savoir plus : www.multiprevention.org
sous Formations en ligne.

AVANTAGE MEMBRES

Dans le cadre du programme d'aide au respect des normes touchant le harcèlement au travail de la CNESST, **cette formation est offerte sans frais aux entreprises membres de MultiPrévention.**

COLLOQUE SUR LES RISQUES DU MÉTIER DE SOUDAGE



VÊTEMENTS DE PROTECTION ET AUTRES NOUVEAUTÉS

Organisé par l'Association sectorielle Fabrication d'équipement de transport et de machines (ASFETM) asfetsm.com

Le colloque aura lieu aux dates et aux endroits suivants :

13 mars 2019 à SAGUENAY

14 mars 2019 à LÉVIS

11 avril 2019 à SHERBROOKE

Votre entreprise est membre de MultiPrévention ?

AVANTAGE MEMBRES Vous bénéficiez alors d'un tarif préférentiel.
125 \$/ personne au lieu de 175 \$.

Pour en savoir plus sur la programmation et pour vous inscrire :

514 729-6961, poste 109 | 1 888 527-3386 | colloques@asfetsm.com

**MULTI
PRÉVENTION ASP**

2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450-442-7763 Téléc. : 450-442-2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418-652-7682 Téléc. : 418-652-9348

www.multiprevention.org

Visitez-nous sur Facebook



**VOUS PRÉFÉREZ RECEVOIR CE BULLETIN
EN FORMAT ÉLECTRONIQUE ?**

Écrivez-nous
info@multiprevention.org